

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

« AGENT TECHNIQUE DE MONTAGE EN INSTRUMENTATION »

Date de Réception de la demande :	Octobre 2004
Groupe Technique Paritaire du :	26 Octobre 2004
Créé par les CPNE du :	30 Novembre 2004
Numéro Répertoire	CQP N° 048 – 2004 11 30
Date d'échéance :	31 Décembre 2012

Demandeur :	F.N.T.P. – Fédération Nationale des Travaux Publics
Responsable	SERCE (Syndicat des Entreprises de Génie Electrique)
Adresse :	28 rue Bayard – 75008 PARIS
☎ :	01 47 20 42 30
Fax :	01 47 23 53 49

Secteur d'activités	TRAVAUX PUBLICS
----------------------------	-----------------

Description sommaire de l'emploi :

Sous la responsabilité d'un agent de maîtrise ou d'un responsable de travaux, l'agent technique de montage en instrumentation intervient dans tous les domaines où circulent des fluides.

- *Il effectue, en assurant sa sécurité et celle de son environnement direct, les opérations suivantes :*
- *Interprétation des plans d'une partie d'installation, des schémas de montage d'un instrument de mesure.*
- *Traçage, conception et pose des supports*
- *Façonnage et pose des tuyauteries acier, inox ou cuivre de 2 pouces maximum.*
- *Pose et fixation de petit appareillage par colliers ou soudure.*
- *Vérification de la qualité du travail (serrage, étanchéité, pose).*
- *Il organise son poste de travail.*
- *Il communique et rend compte de son travail.*

Dénomination de la Qualification	Agent Technique de Montage en Instrumentation
---	---

Classement de la Qualification	Niveau III – position 1 – coefficient 150 CCN des ouvriers des Travaux Publics
---------------------------------------	--

